



Assemblée générale annuelle du 5 septembre 2024

Maison du Loisir et du sport

Présences : Emmanuel André-Morin
Patrick Cyr
Isabelle Ducharme
Mathieu Laforest
Martin Lavigne
Matthew Leblanc
Mélanie Montplaisir
Gustave Roël
Éric Tremblay
Patricia Demers (permanence)

Absence : Alexandre Bilodeau
Jacques Leblanc

1- Ouverture de l'Assemblée générale annuelle

La séance commence à 8h45.

2- Appel des membres, élection du président et du secrétaire d'Assemblée

Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut avoir lieu. Patricia Demers est désignée secrétaire d'assemblée et Martin Lavigne, président d'assemblée. Aucune modification n'est demandée à l'ordre du jour.

Résolution 05092024-01 proposée par Mathieu Laforest
appuyée par Isabelle Ducharme

Les différentes considérations techniques de l'assemblée sont adoptées à l'unanimité.

3- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée annuelle du 6 septembre 2023

Résolution 05092024-02 proposée par Gustave Roël
appuyée par Éric Tremblay

Le procès-verbal de la réunion du 6 septembre 2023 est adopté à l'unanimité tel que présenté.

4- Rapport de la direction générale

La directrice générale dépose le rapport annuel 2023-2024. Elle explique les faits saillants. Les membres mentionnent la grande qualité du rapport annuel. Ils mentionnent d'ajouter des éléments démographiques sur les boursiers (établissement scolaire, région, etc.). Gustave Roël mentionne que la tendance est à réduire la taille des rapports annuels et que celui de la Fondation compte présentement 51 pages, ce qui est beaucoup.

5- États financiers

Le trésorier commente le rapport de l'auditeur et les états financiers. Une augmentation significative du montant des bourses (de 1M\$ à 1.3M\$) est remarquée, ce qui est une bonne nouvelle. Le trésorier mentionne que la majorité des frais de gestion du capital est déduit directement de la valeur, mis à part pour deux gestionnaires où les honoraires se retrouvent dans la dépense administration.

Résolution 05092024-03 proposée par Emmanuel André-Morin

appuyée par Mélanie Montplaisir

Les états financiers sont approuvés, avec une coquille au niveau des dates à corriger à la note 8.

6- Nomination du vérificateur pour 2024-2025

Résolution 05092024-04 proposée par Emmanuel André-Morin

appuyée par Mathieu Laforest

La firme Deloitte est reconduite comme vérificateur des états financiers à l'unanimité.

7- Élection des administrateurs et administratrices

Les administrateurs confirment qu'ils reconduisent leur engagement, incluant les deux absents Alexandre Bilodeau et Jacques Leblanc.

Résolution 05092024-05 proposée par Gustave Roël

appuyée par Isabelle Ducharme

Le renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration est approuvé à l'unanimité.

8- Assurances responsabilité des administrateurs et administratrices

Une assurance de 2 M\$, avec une limite globale de 10 M\$, est prévue pour les administrateurs et administratrices de la Fondation. Le document est déposé sur la plateforme.

9- Clôture de la réunion

La séance est levée à 9h25.

Patricia Demers/ Gustave Roël (10 septembre 2024)